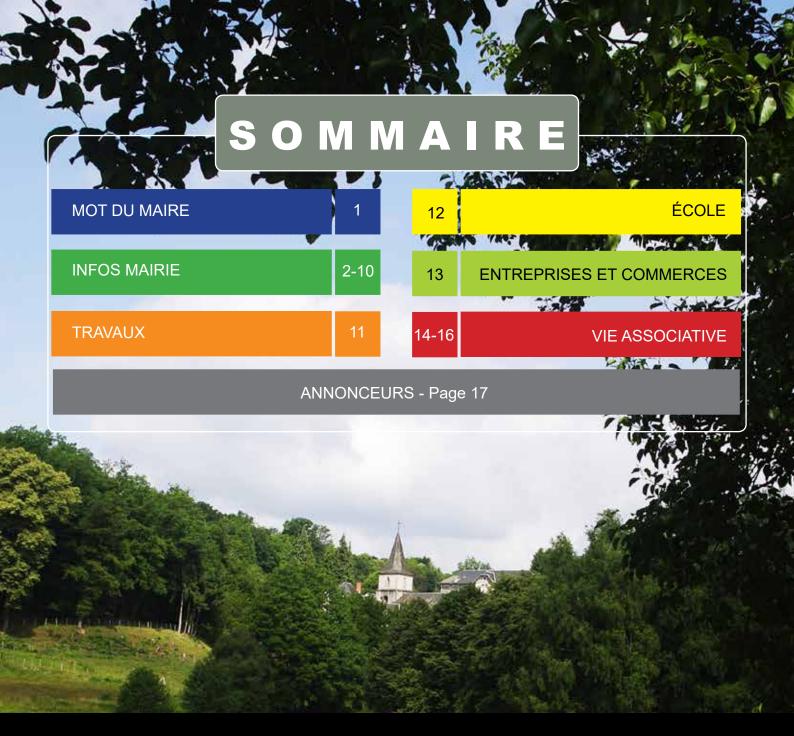
SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER



Le Letit Crtigier



Bulletin Municipal Édition 2016











Flash code permettant de télécharger sur votre tablette tactile ou smartphone le Bulletin Municipal. Chères concitoyennes, chers concitoyens,

ф

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, j'ai l'honneur de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2016 malgré une conjoncture difficile et tourmentée

Pour Saint-Pardoux l'Ortigier, l'essentiel sera de maintenir une situation financière saine, une vie associative active (une nouvelle association s'est créée: le comité des fêtes) et d'agir dans l'intérêt général de la population...

La baisse des dotations de l'Etat affaiblit nos petites communes rurales et ne nous permet pas de nous projeter plus avant!

Toutefois, à court terme, nous pourrions envisager quelques réalisations : mise aux normes de l'étang communal, toilettes publiques, remise en état du monument aux morts, création d'un jardin du souvenir...

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux les plus sincères ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, et que 2016 soit pour notre commune une année belle et sereine.

Bien cordialement,

Bernard Farrugia

MAIRIE DE SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER Téléphone : 05 55 84 51 06

Télécopie : 05 55 84 99 79

Courriel: saint-pardoux-lortigier@mairie19.fr

<u>Directeur de Publication</u> : Bernard FARRUGIA - Maire <u>Réalisation</u> :

Action Com'19 - Agence Web & Communication
Commission Information de la Mairie de Saint-Pardoux-l'Ortigier

<u>Photos</u>:

Action Com'19 - Didier ROCHE

Commission Information de la Mairie de Saint-Pardoux-l'Ortigier

<u>Dépôt légal</u> : Janvier 2016 <u>Nombre de tirage</u> : 250 exemplaires <u>Imprimeur</u> : Imprimerie du Corrèzien - 19460 NAVES - RC 55B4



Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Pour le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, l'année 2015 a été ponctuée de nombreuses interventions.

La 4ème exposition « Trésors sacrés, sacrés trésors » a été inaugurée en avril dernier à la nouvelle salle culturelle d'Allassac. Elle est constituée de 14 panneaux adaptés aux adultes et aux enfants. Elle est accompagnée d'un carnet d'exposition vendu 10€. Le livret pédagogique pour enfants verra le jour à la fin de l'année 2015 et sera gratuit. Chacune des 47 communes y est représentée et chacune peut l'enrichir d'éléments spécifiques (photos, rapports de fouilles, de travaux, projet de valorisation...). Le Pays d'art et d'histoire propose également des ateliers du patrimoine gratuits aux écoles primaires du territoire pour initier les enfants à l'art sacré (architecture, sculpture, peinture, vitrail et émail) en conformité avec leur programme. Son itinérance sur l'ensemble des communes a commencé en avril et durera 3 ans.

La structure a aussi été sollicitée au cours de l'année 2015 par les mairies pour intervenir dans les temps d'activités périscolaires. C'est sur les thèmes des vitraux et du petit patrimoine que les médiateurs ont proposé des ateliers dans les écoles d'Allassac, Beyssac, Saint-Bonnet-l'Enfantier et Saint-Cyr-la-Roche.

Le bilan des animations d'été est positif. Le Pays d'art et d'histoire a enregistré cette année la plus forte fréquentation depuis 2007 : soit 1 638 participants pour 44 animations (visites guidées, randonnées, animations pour enfants, visites nocturnes et visites théâtralisées).

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, ces 19 et 20 septembre 2015, de nombreuses activités de découverte se sont déroulées sur l'ensemble des communes, organisées par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, par des personnes ressources, par des associations culturelles, ou dans des sites particuliers...

La signalétique patrimoniale destinée essentiellement aux 31 nouvelles communes du territoire est en phase de finalisation. Environ 200 panneaux devront être posés vers la fin de l'année pour que l'opération puisse bénéficier dans les délais des subventions obtenues.

Une nouvelle commune, Ségur-le-château, devrait nous rejoindre et être la 47ème commune du territoire ; elle est en cours de labellisation.

L'équipe du Pays d'art et d'histoire évolue. Après le départ de Julie Duponchel, Mevena Mahé a été recrutée comme agent de valorisation du patrimoine et d'administration générale, en emploi associatif, en janvier 2015. Elio Leygnac, lycéen à Brive-la-Gaillarde, a réalisé un stage de découverte en juin 2015. Bénédicte Chotard est arrivée au terme de son service civique. Elle est remplacée depuis octobre par Lucie Charreteur, agent d'animation du patrimoine. L'équipe est composée aujourd'hui de quatre personnes : Wilfried Leymarie (animateur de l'architecture et du patrimoine), Mevena Mahé, Cyndy Dumain, (agent d'animation du patrimoine en emploi d'avenir) et Lucie Charreteur.

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine 19240 Allassac 05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr www.vezereardoise.fr



Coordonnées des élus				
NOM et Prénoms	Titre	Adresse	Téléphone	
FARRUGIA Bernard	Maire	La Bréjade	06 81 22 04 88	
FAURE Pierre	1er Adjoint	Le Mégial	06 43 43 86 79	
BERGEAL Jean-Pierre	2e Adjoint	Le Bois des Prêtres	06 84 92 67 55	
LEFEVRE Bertrand	3e Adjoint	La Croix de Fer	06 14 02 78 95	
ANGLES BESO David	Conseiller	Le Bois Lachaud	05 55 84 54 00	
FRAYSSE Raymond	Conseiller	Le Bourg	09 60 41 20 06	
GIBIAT Raymond	Conseiller	Les Palisses	06 15 25 08 36	
MARCOU Franck	Conseiller	La Grave	05 55 29 46 76	
MONCHICOURT Régis	Conseiller	Le Bois Lavergne	06 22 53 23 07	
QUEVAL Lydie	Conseillère	Le Mégial		
ROCHE Jean-Marc	Conseiller	Janien	06 85 80 75 79	

Autres numéros				
Organismes	Coordonnées			
ECOLE	05 55 84 50 01			
GENDARMERIE DE DONZENAC	05 55 85 69 50 ou 112			
GENDARMERIE DE VIGEOIS	05 55 98 91 34 ou 112			
POLICE - POMPIERS - SAMU	112			
SAMU Social	115			
CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE	05 55 92 60 51			
CENTRE HOSPITALIER DE TULLE	05 55 29 79 55			
CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX	05 56 79 60 96			
CENTRE ANTI-POISON DE LYON	04 72 11 69 11			
CENTRE ANTI POISON DE TOULOUSE	05 61 77 74 47			
SYNDICAT DES EAUX	05 55 84 55 99 ou 06 07 90 97 75			
ERDF	0810 333 119			

Horaires d'ouverture de la Mairie du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h



Futur emplacement du Monument aux Morts

TARIFS MUNICIPAUX 2015 / 2016		
Salle Polyvalente		
Habitant(s) de la commune	180,00 €	
Habitant(s) hors commune	290,00€	
Table	2,00 €	
Chaise	0,25€	

Sont demandés : 2 chèques de caution soit

- 1 de 300,00 € pour le ménage
- 1 de 500,00 € pour dégradation

Tennis			
Pour une heure	3,00 €		
Pêche			
La journée	5,00 €		
La semaine	20,00 €		
L'année	60,00€		

COMMISSIONS COMMUNALES				
COMMISSION DES FINANCES				
Président	Bernard FARRUGIA			
Titulaires	Jean-Pierre BERGEAL, Bertrand LEFEVRE			
Membres	Pierre FAURE, Raymond GIBIAT, David ANGLES			
C	OMMISSION VOIRIE-BATIMENTS ET APPELS D'OFFRES			
Président	Pierre FAURE			
Titulaires	Bertrand LEFEVRE, Jean-Pierre BERGEAL, David ANGLES			
Membres	Raymond GIBIAT, Régis MONCHICOURT			
	COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES			
Président	Pierre FAURE			
Titulaires	Lydie QUEVAL, Bertrand LEFEVRE, David ANGLES			
Membres	Franck MARCOU, Régis MONCHICOURT			
CO	MMISSION SPORTS-LOISIRS-FETES ET FLEURISSEMENT			
Président	David ANGLES BESO			
Titulaire	Bertrand LEFEVRE			
Membres	Pierre FAURE, Jean-Pierre BERGEAL, Raymond GIBIAT secondés par Sandrine DEVEAUD et Patrick MALAGNOUX.			
	COMMISSION INFORMATION			
Président	Raymond FRAYSSE			
Titulaire	Bertrand LEFEVRE			
Membres	Pierre FAURE, David ANGLES			
	COMMISSION AFFAIRES RURALES ET AGRICOLES			
Président	Raymond GIBIAT			
Titulaire	Jean-Marc ROCHE secondés par Alain BARGERIE et Patrick DUMAS.			
	ROLES DES ELUS AU SEIN DES DIVERS SYNDICATS			
	SYNDICAT DES EAUX			
Titulaires	Bernard FARRUGIA et Jean-Marc ROCHE			
Suppléants	Bertrand LEFEVRE et Raymond FRAYSSE			
	SYNDICAT D'ELECTRIFICATION			
Titulaires	Bernard FARRUGIA et Jean-Pierre BERGEAL			
Suppléants	Franck MARCOU et Bertrand LEFEVRE			
	MISSION LOCALE			
Titulaire	Bertrand LEFEVRE			
Suppléant	David ANGLES et Bernard FARRUGIA			
	GERONTOLOGIE			
Titulaire	Raymond FRAYSSE			
Suppléant	Lydie QUEVAL			
	PAYS D'ART ET HISTOIRE VEZERE ARDOISE			
Titulaire	Bertrand LEFEVRE			
Suppléant	Lydie QUEVAL			

ROLES DES ELUS AU SEIN DES DIVERS SYNDICATS (Suite)

SYNDICAT D'ETUDES DU BASSIN DE BRIVE - S.E.B.B.

Titulaire Bertrand LEFEVRE

SIRTOM

Titulaire Bertrand LEFEVRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA VEZERE - S.I.A.V.

Titulaires Bernard FARRUGIA et Jean-Pierre BERGEAL

Suppléants Bertrand LEFEVRE et Jean-Marc ROCHE

ROLES DES ELUS AU SEIN DES COMMISSIONS DE L'AGGLO

ECONOMIE

Bernard FARRUGIA

PROJET DE TERRITOIRE ET POLITIQUE CONTRACTUELLE ET HABITAT

Bertrand LEFEVRE

EAU-DEFENSE INCENDIE-AMENAGEMENT ET PROTECTION DES RIVIERES ET DES VOIES VERTES

Bertrand LEFEVRE

ENVIRONNEMENT

Bertrand LEFEVRE

NOUVELLES TECHNOLOGIES INFORMATIQUE COMMUNICATION - N.T.I.C.

Bertrand LEFEVRE

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT-GENS DU VOYAGE

Bernard FARRUGIA

ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES		
BARATTO Elie	né à Brive La Gaillarde le 8 janvier 2015	
TEULIERES Théo	né à Brive La Gaillarde le 14 février 2015	
DELBOS Kian, Aden, Gérard	né à Brive La Gaillarde le 15 juin 2015	

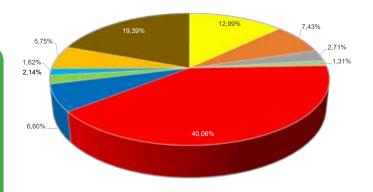
Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs voeux aux bébés.

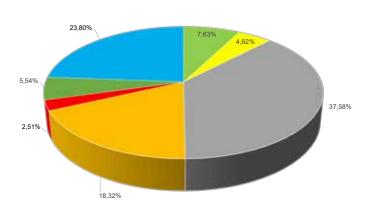
DÉCÉS	
GROTZSCH Irène, Margot épouse BRUGEILLE Jacques	9 janvier
QUEVAL Jean-Paul Albert	26 janvier
VALACH Catherine épouse COURBIER René Jean	20 mars
SALESSE Robert	15 avril
DEGLAVE Rudy, Pascal, Jean	12 avril
JAMAIS Irène veuve SALESSE Robert	24 juillet

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

FONCTIONNEMENT - Dépenses				
	Charges à caractère général	64 700,00 €	12,99 %	
	Services extérieurs	37 000,00 €	7,43 %	
	Rémunération intermédiaires	13 500,00 €	2,71 %	
	Impôts et taxes	6 500,00 €	1,31 %	
	Charges de personnel	199 500,00 €	40,06 %	
	Gestion courante	32 874,00 €	6,60 %	
	Intérêts d'emprunt	10 673,06 €	2,14 %	
	Titres annulés	8 067,33 €	1,62 %	
	Dotations aux amortissements	28 650,57 €	5,75 %	
	Virement section investissement	96 573,00 €	19,39 %	
To	otaux	498 037,96 €	100,00 %	

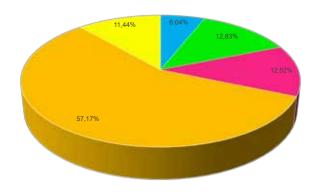
	FONCTIONNEMENT - Recettes				
	Remboursement personnel	38 000,00 €	7,63 %		
	Produits des services	22 995,00 €	4,62 %		
	Impôts et taxes	187 148,00 €	37,58 %		
	Dotations, Subventions	91 222,00 €	18,32 %		
	Revenus des immeubles	12 500,00 €	2,51 %		
	Produits exceptionnels	27 656,39 €	5,54 %		
	Résultat reporté	118 516,57 €	23,80 %		
То	taux	498 037,96 €	100,00 %		

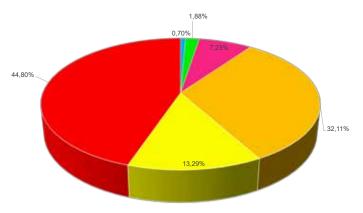




INVESTISSEMENT - Dépenses					
	Dotations affectation résultat	13 021,09 €	6,04 %		
	Subventions appréciation d'ordre	27 656,39 €	12,83 %		
	Capital d'emprunt	26 986,06 €	12,52 %		
	Opérations d'investissement	123 236,41 €	57,17 %		
	Solde d'execution négatif	24 662,95 €	11,44 %		
To	Totaux 215 562,90 € 100,00 %				

	INVESTISSEMENT - Recettes				
	Taxe aménagement	1 500,01 €	7,63 %		
	FCTVA	4 045,00 €	4,62 %		
	Excédent de fonctionnement	15 577,96 €	37,58 %		
	Subventions	69 216,36 €	18,32 %		
	Amortissements	28 650,57 €	2,51 %		
	Virement de la section fonctionnement	96 573,00 €	5,54 %		
То	taux	215 562,90 €	100,00 %		





Le Conseil Municipal a poursuivi en 2015 la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Taux d'imposition 2015 :

Taxe d'habitation : 9,01 %

Taxe foncière: 15,24 % Taxe foncière non bâtie : 85,97 %

Le résultat du Compte Administratif 2014 a permis de couvrir le besoin de financement à la section d'investissement (15 577,96 €) et de reporter au budget 2015 une recette de fonctionnement de 118 516,57 €.



<u>HISTOIRE</u> <u>DU</u> BLASON

L'écusson représente les armes Du Bousquet de Saint-Pardoux.

En effet il y avait dans la paroisse, les seigneurs Du Bousquet au 15e siècle. En 1520, un Pierre de Lajaumont, en épousant Marguerite Du Bousquet, prit le nom de son épouse et en écartela les armes avec les siennes.

Description Héraldique:

Ecartelé aux 1 et 4 de gueules au chef cousu d'azur, chargé de 3 molettes d'or (qui est Du Bousquet de Saint-Pardoux) aux 2 et 3 d'azur à la bande d'or accompagné de 6 étoiles de même posées en orle (qui est Lajaumont).



Bonjour à tous,

Comme vous pouvez le constater lors de vos visites en mairie, le métier de secrétaire de mairie est varié et polyvalent.

Je dois assurer, sous le contrôle de M. Le Maire, l'ensemble des tâches relevant des compétences communales : l'état civil, l'urbanisme, la comptabilité, les élections (révisions des listes et scrutins) , les bâtiments communaux (logements communaux, école, cantine, salle polyvalente, salle de réunion), les marchés publics, les dossiers de demandes de subventions pour les opérations d'investissement, la gestion du personnel communal, l'organisation des conseils municipaux, la rédaction des actes administratifs (arrêtés et délibérations) , la gestion des régies (cantine, garderie, tennis), la tenue des entretiens professionnels annuels, la mission d'assistant de prévention (santé et sécurité au travail).

Je dois également assurer un accueil physique et téléphonique en lien avec la population locale, les nouveaux arrivants, les collectivités territoriales comme les communes voisines, le Conseil Départemental, l'Agglo de Brive, tous les services décentralisés de l'Etat comme la Sous-Préfecture de Brive, la Préfecture, la DDT, la trésorerie d'Allassac, etc.

Je tente de mettre toujours un point d'honneur à assurer au mieux ma mission de service public de proximité que je considère comme une nécessité au cœur de notre monde rural si agréable à vivre et que nous devons tenter de préserver et de faire vivre par une approche humaine, égalitaire et personnelle.

Marie-Pierre Bretonnet, secrétaire de mairie.



Je suis préposée à la cantine depuis le départ de Madame Charriéras (Marinette) en 2010. Mon travail consiste à élaborer dans un premier temps deux plans alimentaires sur une durée de dix semaines en respectant le G.E.M.R.C.N. (groupe d'étude de marchés, restaurations collectives, nutrition), Le G.E.M.R.C.N. me permet ainsi de respecter l'équilibre alimentaire des menus imposé par le ministère de l'agriculture, vérifié et validé par une diététicienne lors d'une formation prodiguée en septembre. Ces plans alimentaires respectent certaines règles et nécessitent un suivi et une traçabilité sur vingt jours.

En m'appuyant sur les plans alimentaires validés, je prépare les repas aux enfants, assure les deux services de la cantine, l'entretien, le nettoyage du matériel et des locaux. Je suis amenée à gérer le stock et préparer toutes les commandes. Les fruits et légumes frais sont fournis par Monsieur Valade et la viande fraîche par la société Badefort de Seilhac. Je dois veiller au respect des règles d'hygiène (repas témoins), à la température du réfrigérateur, du congélateur, au suivi rigoureux de la chaîne du froid des produits frais et congelés lors des livraisons des fournisseurs en suivant la réglementation de la H.A.C.C.P. Tout ceci est consigné sur un registre et contrôlé (contrôles inopinés) par le laboratoire d'analyses du Conseil Départe-

Je suis également appelée à surveiller la garderie du soir deux fois par semaine.

Marie-France LOCHE.

UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES A SAINT-PARDOUX

Génese du projet.

L'ancienne salle, le fameux « mille clubs » offerte par l'État et assemblée par la population elle même, vecteur fort de cohésion et de souvenirs, était arrivée à un point où malheureusement, la sécurité civile ne voulait plus donner son feu vert pour l'exploitation. La conception même de la salle ne permettait pas d'envisager de la mettre aux normes actuelles tant sur le plan de la sécurité que sur celui des économies d'énergie. Rappelez-vous la difficulté pour avoir un semblant de chauffage. Devant ces faits, le conseil municipal a donc choisi l'option de faire une salle neuve, fonctionnelle et économe en énergie. Le cahier des charges est établi avec un souhait (pieux) : profiter de ce chantier pour régler les problèmes de bruit et de stationnement liés au fonctionnement de la salle. Un premier projet est envisagé : la salle serait située près de l'étang pour réduire les nuisances, et le bâtiment couvert par un toit végétalisé pour en réduire l'impact visuel depuis le bourg. De plus,cette solution nous permettait de conserver le « mille clubs » pendant le chantier. Malheureusement, cette solution sera abandonnée suite au refus des services de l'État.

L'ABF (architecte des bâtiments de France) nous impose de conserver le lieu et le style (pour ne pas dire le bâtiment) de notre vieux mille club. Un projet est tracé, en venant agrandir la salle existante de deux « types » supplémentaires au niveau de l'entrée. La création d'un faux plafond devrait nous permettre de faciliter le chauffage. Si sur le papier tout à l'air de vouloir coller l'étude de faisabilité sera d'un tout autre avis. La charpente existante, en poutrelles d'aluminium, apparaît comme trop faible pour supporter la charge du faux-plafond envisagé. La couverture existante contient de l'amiante et doit donc être dans tous les cas remplacée. Les parois ne sont plus jointives au niveau du sol, et l'installation électrique est plus que vétuste. Le chiffrage de cette solution fait apparaître un surcoût financier non négligeable. L'argent étant, comme toujours, le maître mot du projet le cabinet Totem nous fait une troisième proposition pour une salle neuve en lieu et place du mille clubs. Et c'est avec ces éléments, et le soutien total du conseil, que M. le Maire va rencontrer Mr le Préfet et l'Architecte des Monuments de France pour obtenir leurs avals ; sésame obligatoire pour obtenir le permis de construire et les subventions.

Un chantier simple mais long.

L'obtention du permis donne le feu vert pour lancer les appels d'offres auprès des différents corps de métier. Parutions légales, délais obligatoires, ouverture des plis, choix des intervenants, réponses, validation par le conseil municipal et voilà quatre mois de plus de passés sans que rien de visible n'ait bougé. Enfin le chantier commence, la démolition devrait être rapide. Après tout on ne garde rien d'autre que la chape béton du sol. Les aléas climatiques ont fortement retardé l'évacuation vers un centre de traitement labelisé des éléments chargés d'amiante. Petit à petit l'ancienne salle disparaît, la dalle est agrandie. Le hasard nous fait retrouver le tout à l'égout aussi on supprime la fosse septique. La charpente métallique sort de terre, puis le bardage et les huisseries viennent compléter l'édifice. La salle nous est promise pour le mois de juillet. Même si cela nous semble optimiste, on veut y croire. Comme souvent ce sont les finitions qui sont les plus longues. Juillet passe, puis août et septembre la salle n'en finit pas de finir. A chaque visite nous découvrons des défauts, oublis, et non conformités qu'il faut faire reprendre ce qui décale immanquablement la date de réception. Enfin la visite de réception a lieu. La Commune devient enfin propriétaire de ce bâtiment. Nouvelle déception pour le Conseil, il ne nous est pas possible de la mettre en service sans l'aval de la commission de sécurité qui, lors de sa visite, définira le nombre de personnes autorisées à l'exploitation. Premier rendez-vous pris et annulé. Le temps continue de passer, une nouvelle date nous est fixée, la visite a lieu, le feu vert est donné, la nouvelle salle est enfin opérationnelle.

Une inauguration en grande pompe.

Malgré les différents retards et reports nous sommes enfin prêts pour présenter la salle à la population, mais nous nous trouvons aussi en plein dans les élections régionales. La loi imposant aux élus un devoir de réserve, les obligeant à ne pas participer à des manifestations durant cette période il nous faut à nouveau attendre.

Enfin tous les feux passent au vert et la population est conviée à venir participer à l'inauguration en présence de miss Limousin et de ses dauphines ainsi que des représentants de la grande agglo, du département, de la région et de l'État, sans oublier les secours pompiers et gendarmerie.

Les Saint Pardulphiens découvrent cette salle « polyvalente » que l'équipe municipale en charge du projet a voulue moderne, fonctionnelle et économique à l'utilisation.

Cette salle qui n'est pas celle du conseil mais la leur. A eux maintenant de se l'approprier et de la faire vivre. Qu'elle soit aussi riche en souvenirs que l'était le mille clubs.

Bertrand LEFEVRE.









ÉTANG

La dernière fois que l'étang a été vidé, c'était l'année 2004, la vidange est préconisée tous les 3 ans. Il devient donc une nécessité de le vidanger sans plus tarder. C'est notre volonté depuis notre élection. Mais pour ce faire, une mise aux normes s'impose.

En effet, il faut séparer l'eau du déversoir de l'eau de vidange. Il faut donc réaliser un fossé muni de frein ainsi qu'un bac de décantation en aval de l'étang afin que l'eau de vidange se décharge de tout ce qu'elle peut transporter et arrive au ruisseau sans le polluer. La pêcherie doit également subir une mise aux normes.

- Une création d'un déversoir de crue sur la chaussée.
- Un partiteur de débit est nécessaire à l'arrivée du ruisseau, pour un débit permanent dans le contournement de ce dernier car le volume d'eau est très variable (pluviométrie, saison....).

Par conséquent, nous avons sollicité le C.P.I.E. comme bureau d'étude, qui nous a préparé le dossier, organisé la consultation auprès des entreprises et s'occupe de transmettre les dossiers à l'agence de l'eau «Adour Garonne» et au Conseil Départemental. Le projet s'élève à 45000€ HT subventionné à 70%.

L'entreprise retenue a été jugée sur les critères suivants :

- Son expérience pour ce type de travaux.
- Sa réponse par rapport au cahier des charges de la consultation.
- Le prix.

Le suivi du chantier sera fait par le bureau d'étude. Les travaux se feraient début d'année (janvier, mai) pour une vidange espérée en novembre 2016.

Par la même occasion un éclaircissage des arbres (coté ancienne plage) sera effectué à raison d'un arbre sur deux.

VOIRIE

Concernant le programme 2015 d'investissement pour la voirie, nous avions retenu une partie de chaussée très dégradée, du carrefour de Vernéjoux à l'entrée du village du Mégial soit environ 2000 m² à traiter. Ainsi que la petite place de la Mairie qui donnait de plus en plus de signes de faiblesse. Les travaux ont été confiés à la société Colas, après consultation.

• Voie communale de Vernéjoux au Mégial :

Un renforcement de chaussée avec 175 tonnes de grave non traitée 0/20 suivi d'un bicouche pré-gravillonné étaient prévus pour redonner un caractère plus sécurisant et confortable à cette zone très dégradée.

Place de la Mairie :

Le revêtement de la place de la Mairie se dégradait de plus en plus au fil des hivers. Les zones pelées ont été reprises à la grave émulsion et un bicouche pré gravillonné a été réalisé sur toute la surface redonnant ainsi un aspect homogène à ce petit parking.





École

L'année scolaire 2015 - 2016 continue sur les mêmes rythmes que l'année passée. Les effectifs du regroupement pédagogique de Sadroc - Saint Bonnet l'Enfantier - Saint Pardoux l'Ortigier sont similaires à l'année dernière, soit 170 enfants.

Concernant notre école maternelle, il y a 30 enfants en petite section et 25 enfants en moyenne section. Il n'y a plus d'enfant en grande section, car l'académie de Limoges a répondu favorablement à la requête des enseignants appuyée par les Maires des trois communes et l'association des parents d'élèves en accordant un poste supplémentaire au R.P.I. qui permet de renforcer l'école de Saint Bonnet l'Enfantier et ainsi de ne plus avoir une classe de grande section coupée en 2 comme l'année passée (8 enfants à Saint Pardoux et 8 enfants à Saint Bonnet).

Viennent se greffer des activités périscolaires à la pause méridienne. Monsieur Dimayuga propose, de par ses activités, la découverte du «corps dans l'espace», Monsieur Anglès, de par sa formation, propose la découverte de la faune, la flore ainsi que la biodiversité.

Concernant les améliorations apportées pour le confort de chacun, des volets roulants ont été installés sur les fenêtres de la salle de sieste. L'école s'est dotée d'un nouveau photocopieur noir et blanc ainsi que d'une imprimante couleur professionnelle (contrat de location). L'épaisseur des murs du bâtiment ne permettant le fonctionnement du WIFI, les classes ont été reliées au réseau internet. Une salle de classe a été équipée d'un tableau numérique, et pour l'optimiser, une tablette numérique a été achetée.



Association des Parents d'élèves

L'Assemblée Générale a eu lieu le 28 Septembre au Foyer Communal de Sadroc. Les Parents d'élèves du RPI Sadroc, St Bonnet l'Enfantier, St Pardoux L'Ortigier ont répondu présents à l'appel de la présidente sortante Mme Marcou Aurélie pour relancer l'association pour l'année scolaire qui nous attend.

Lors de cette réunion un nouveau bureau a été désigné :

Présidente : Mme Marcou Aurélie, Vice-président : M. Maury Hervé, Secrétaire : Mme Mouratille Sandrine, Adjoint : Mme Carcenac Julie, Trésorière : Mme Simo Estelle, Adjointe : Mme Bouillaguet Aurélie

Membres actifs: Mme Simon Frédérique, Mme Morand Florence, Mme Marcou Sandrine, M. Marcou Patrice, , Mme Bourg Marine, Mme Braidy Carole, Mme Brette Séverine, Mme Comby Aurore, Mme De Poorter Murielle, Mme Bayram Poujade Delphine, Mme Chassaing Dumont Sophie et M. Bardon Christophe.

Puis les activités futures ont été décidées : Cotisation des familles, Ventes de chocolats pour Noël, organisation d'un concours de belote le 21 novembre 2015 au foyer de Sadroc, d'un loto mi-Mars....

L'ensemble des enseignants souhaitent une étroite collaboration avec toutes les familles pour préparer et mener à bien tous les projets des écoles.

Toutes personnes voulant participer à la vie Associative des parents d'élèves sont les bienvenues tout au long de l'année pour réaliser les projets des écoles pour nos enfants.

ENTREPRISES ET COMMERCES

LISTE DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE					
Entreprise	Adresse	Téléphone	Activité(s)		
AGRO SERVICES 2000	Le Gauliat	05 55 73 07 18	Matériel agricole et réparations		
CHEVALIER Patrick	Lotissement Fraysse	05 55 23 57 92	Dépannage TV, électroménager		
GARAGE TAXI DELY	La Croix de Fer	05 55 84 44 16	Mécanique auto, Taxi		
LA BROCANTE MODERNE	Le Bourg	05 55 85 01 48	Brocante, Antiquités		
LE SAINT PART D'OU ?	Le Bourg	05 55 18 79 81	Bar-Restaurant, commerce multiservices		
LES MURMURES DU CORPS	La Croix de Fer	06 89 42 03 65	Salon d'esthétique		
LOCHE Didier	Les Ajas	05 55 84 54 05	Plomberie, Chauffage		
MARTY ET FILS	Le Gauliat	05 55 84 52 43	Matériel agricole et réparations		
ОСР	Les Quatre Routes	05 55 97 97 00	Répartition pharmaceutique		
PARSEJOUX PALETTES	Route de Tulle	05 55 85 62 56	Fabrication de palettes		
SCIERIE BOUYGE Gérard	Route de Tulle	06 08 35 12 05	Scierie et fourniture de bois		
SIMONEAU Eric	Janien	05 55 29 34 20	Plâtrerie, Peinture		
SOPH MOTEL LES COQUELICOTS	La Croix de Fer	05 55 84 51 02	Hôtel-Restaurant		
TATOUAGE HUE Sébastien	Le Bourg	06 20 38 23 89	Tatouage et accessoires		

ENERGIE HABITAT - AIDE CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

En 2011, la Région Limousin a mis en place le dispositif Énergie Habitat afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement . A partir de l'année 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif Énergie Habitat .

Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes :

Peuvent prétendre à l'aide régionale :

- les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources (un seul plafond de ressources)
- les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.

Un diagnostic thermique préalable est obligatoire. Il doit proposer des déroulements programmés de travaux permettant d'atteindre à minima un gain énergétique de 20 % pour les propriétaires occupants ou à minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. Une aide forfaitaire de 350 € est versée par la Région pour la réalisation du diagnostic thermique.

L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la Région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide régionale peut être accordée dès 20 % de gain énergétique. La Région verse une avance forfaitaire de 50 % du montant de la subvention dès attribution de l'aide aux travaux.

Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région :

www.regionlimousin.fr

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Malgré le vieillissement de ses effectifs et la disparition de quelques anciens chasseurs, qui malheureusement ne sont que peu remplacés, notre petite société perpétue la tradition locale de chasse entre copains pour assurer la régulation des espèces de gibier pouvant causer des dégâts aux cultures (chevreuils, sangliers). Plusieurs battues sont organisées au cours de la saison

Plusieurs battues sont organisées au cours de la saison toujours en association avec la société de Saint Germain et celle de Sainte-Féréole pour les sangliers.

Quelques chasseurs s'adonnent au petit gibier comme lapins, pigeons, bécasses, faisans pour lesquels nous procédons à trois lâchers par saison.

La chasse du lièvre étant limité à trois dimanches, des comptages de nuit organisés par la fédération au mois de mars ont permis d'évaluer une bonne présence de l'espèce.

Grâce à la patience de quelques dévoués guetteurs et piégeurs les tirs d'été ont permis d'éliminer une quinzaine de renards.

La société tient à remercier tous les propriétaires qui lui permettent d'exercer son loisir.

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2015 a été riche en rencontres pour les Saint-Pardulphiens. Ils ont été sollicités 2 fois en réunion publique pour discuter de la vie associative de notre commune.

En effet, suite à une enquête publique lancée par la commission municipale des sports, fêtes, loisirs et fleurissement, un groupe de travail élargi s'est constitué.

Ce groupe motivé s'est retrouvé à plusieurs reprises et sa motivation débordante a donc donné lieu à ces 2 rencontres entre les habitants de SAINT- PARDOUX.

Pendant le temps d'échanges des 2 réunions plusieurs choses positives comme négatives ont été dites et des réserves ont été émises, malgré tout, d'échange en échange, un enthousiasme général est apparu dans l'assemblée en motivant les personnes susceptibles de lancer un projet qui rassemblerait la population de notre village. Ce qui a donné lieu à la naissance d'une nouvelle association qui s'appelle l'ORTIGIER en FÊTE.

Ces réunions ont permis de rassembler une soixantaine de personnes qui ont participé activement aux débats. Cela faisait bien longtemps que les habitants de notre commune ne s'étaient retrouvés pour parler, ce qui a ravi le groupe de travail.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont permis la mise en place et le bon déroulement de ces 2 réunions et je remercie aussi l'ensemble des personnes qui y ont assisté. En espérant que cet engouement retrouvé perdurera et que d'autres volontaires se manifesteront pour la suite des évènements avec le soutien et la participation de la population.

David ANGLES.



MILLE FLEURS

Cette association a été créee par M. Simoneau Simon en mars 1984. Suite à son décès, son épouse Elise lui succède en 1989. Mme Bordas Danièle reprend le flambeau en 2005. Une pensée et un grand merci pour toutes ces personnes dévouées qui ont œuvré sans relâche pour que ce club perdure.

Après l'assemblée du 22 janvier 2015 un nouveau bureau est mis en place :

- Présidente : Mme Chouffour Marie-Claire
- Vice-Présidente : Mme Noilletas Paulette
- Secrétaire : Mme Simoneau Denise
- Secrétaire Adjointe : Mme Bachellerie Huguette
- Trésorière : Mme Algay Micheline
- Trésorier Adjoint : M. Chazarin Roger

Composition du Conseil d'administration :

Mme Marcou Denise-M. Courbier René-M. Charbonnel Lucien-Mme Marcou Annie-Mme Plas Irène-M. Chambon Serge-M. Courbier Auguste-Mme Mounier Marinette-Mme Salles Paulette.

Des réunions mensuelles sont programmées le premier jeudi de chaque mois : jeux-belote-goûter

Un atelier art floral qui a obtenu un vif succès. Un loto, une après-midi récréative animée par le groupe de danse de Donzenac.

Un apéritif dînatoire servi au plan d'eau a réuni adhérents et sympathisants pour un moment très agréable et convivial.

Une journée en Haute-Vienne : visite de l'usine de fabrication des Madeleines Bijou, repas à Feytiat puis visite du four des Casseaux à Limoges.

Une journée au Bassin d'Arcachon : mini croisière sur le bassin, découverte des cabanes tchanquées, l'ile aux oiseaux, les parcs à huîtres et l'après-midi visite de la ville.

Des repas rythment les saisons tout au long de l'année.

- Le 26 mars repas farcidures, le 5 novembre repas d'automne.
- Dimanche 6 décembre repas de fin d'année.

Le Club a pour but de créer, d'animer et développer les rencontres et les liens d'amitiés entre les différents membres et de combattre l'isolement.

Nous serons ravis de vous y accueillir pour partager de bons moments. Nous sommes à l'écoute de toutes nouvelles propositions et innovations.

Le prix des cartes d'adhésions est fixé à 20 euros.

Le Bureau.

INTER-VILLAGE

St-Germain-les-Vergnes / St-Pardoux-I' Ortigier

Samedi 18 Juillet 2015

Cet événement s'est déroulé chez nos voisins de St Germain dans le parc de la mairie. Tout le monde le sait, il est difficile de gagner à l'extérieur. En effet, malgré les tentatives généreuses de chacun, la récolte de points a été maigre mais pas vaine puisque le jeu du passe-partout nous a porté chance, il a été joué 3 fois et remporté autant de fois par les Saint-Pardulphiens. Par contre le jeu du tir à la corde a été désastreux pour nous. Nous n'avons pas fait le poids...

Cette journée s'est déroulée dans une bonne convivialité et un fairplay exemplaire. Pourtant il faisait chaud, même très chaud et cela aurait pu faire tourner les têtes.

Grâce à leurs encouragements, la présence des supporters de St-PARDOUX a été remarquée par tout le monde. De ce fait, je tiens à remercier tous les participants, tous les spectateurs, ainsi que la municipalité de SAINT-GERMAIN pour son accueil.

Bien sûr nous ne comptons pas en rester là, l'été prochain nous recevrons nos adversaires le weekend après le 14 juillet pour prendre notre revanche. Nous comptons sur la présence de chacun pour défendre les couleurs de notre territoire.

David ANGLES.







10EME ANNIVERSAIRE DU KOBUKAN DOJO

Le KOBUKAN Dojo de Saint-Pardoux-l'Ortigier, fêtait ses dix ans d'existence le samedi 7 novembre 2015. Bâti dans un esprit traditionnel, de statut privé, il défend les valeurs cardinales des Arts Martiaux et en particulier leur esprit Culturel. Bien que modeste, il est le représentant de plusieurs associations martiales internationales dont la très ancienne et prestigieuse DAI NIPPON BUTOKU KAI Japon (circa 1895), la SHINGITAI Ryu (circa 1995) en France, la VERBAND ASIATISCHER KAMPFKUNSTE en Allemagne, le BUSHIDO SHIN RENMEI en Australie ou encore la JIN YUU GI au Royaume-Uni.

A cette occasion, le KOBUKAN recevait Monsieur le Sénateur Daniel CHASSEING, Madame la Députée Sophie DESSUS, Monsieur le Conseiller Gilbert FRONTY ainsi que l'ancien Sénateur Georges MOULY. Sans oublier Monsieur le Maire Bernard FARRUGIA, qui a soutenu le projet. Pour cause de Foire du Livre à Brive la Gaillarde, d'autres personnalités ne purent assister à cet anniversaire.

Des experts DNBK étaient présents comme Maître André CO-GNARD - 8ème Dan Aikido de la Kobayashi Ryu, Maître Yves RA-MAECKERS - 8ème Judo de l'Académie des Ceintures Noires de Belgique, Maître Pierre LAZARD qui dirige le Dojo du PIN installé à Figeac, Sensei Santo GIUGA, représentant l'International Seishinkai Karate Union de Suisse, et des membres Slovaques, Polonais, Irlandais, qui partageaient les démonstrations des cadres français.

Un court intermède permettait à Maitre Patrick DIMAYUGA (8ème Dan Aikido et 5ème Dan Iaido de la DNBK) de remettre les grades de 1er Dan de IAIDO Bushido Shin Renmei à messieurs Simon BOSC et Patrice RIANT et le 6ème Dan AIKIDO Bushido Shin Renmei à Maître Pierre LAZARD.

De son côté, Patrick DIMAYUGA recevait le 6ème Dan JUDO de l'Académie des Ceintures Noires de Belgique ainsi que le 6ème Dan de KARATEDO Bushido Shin Renmei. Ces deux certificats techniques lui permettent d'atteindre la « Maîtrise du Budoka », que complètent ses connaissances du QI GONG et du JUJUTSU-Self Défense, aboutissement d'une carrière martiale commencée au VIETNAM en 1953.

Un verre de l'amitié martiale était offert par les membres actifs du Dojo aux spectateurs et invités. Pour clôturer cette après midi festive, un repas de gala était organisé à la salle polyvalente de la commune, animé par le duo « La Voix des Cordes » et sa cantatrice Marie-Estelle LABAUNE.

Le KOBUKAN Dojo propose ainsi sur la commune de St-Pardoux l'Ortigier, au lieu-dit « le Bois Lachaud », des cours réguliers dans les disciplines AIKIDO (défense à mains nues), IAIDO (dégainer le sabre) et QI GONG (gestuelle énergétique). Ces disciplines sont ouvertes à toutes et tous, adolescents comme seniors. L'enseignement est assuré bénévolement par des instructeurs qualifiés, de haut niveau, sur le plan international et qui se recyclent régulièrement au Japon ou à l'étranger.

Renseignements: 05 55 84 54 93 www.shingitai-ryu.org

L'ORTIGIER EN FÊTE

Suite aux divers échanges et réflexions menés pendant un an au sein d'un groupe de travail composé de quelques habitants volontaires, et à une réunion publique organisée en juin dernier, l'association « L'ORTIGIER EN FETE » a vu le jour en septembre.

« L'ORTIGIER EN FETE » est une association Loi 1901 dont l'objet est d'organiser des manifestations et/ou activités qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs, qui favorisent les échanges entre les habitants de la commune et redynamisent le tissu social. Pour cela, il est prévu d'organiser des animations ponctuelles, thématiques qui offrent des moments de convivialité.

Le bureau de l'association se compose comme suit (cf. photographie ci-contre) :

- Président d'honneur : David ANGLES-BESO
- Présidente : Sandrine DEVEAUD
- Vice Présidente : Ophélie ANGLES-BESO
- Trésorier : Ludovic SERPIN
- Trésorier adjoint : Laurent LOUBERE
- Secrétaire : Frédérique SIMON
- Secrétaire adjointe : Anaïs MARTINAT





Les membres du bureau sont épaulés par un petit noyau de volontaires dynamiques, présents lors des réunions et qui ont su prêter main forte quand cela a été nécessaire, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous souhaitons que chacun et chacune puisse trouver sa place au sein de l'association, à la mesure de ses possibilités et de ses envies, régulièrement ou ponctuellement le temps d'une journée. C'est aussi pour cette raison que les membres du groupe de travail initial avaient organisé une réunion publique dont ils ont diffusé le compte-rendu détaillé à tous les habitants.

La naissance de « L'ORTIGIER EN FETE » a donc été fêtée avec l'organisation d'un pique-nique le 20 septembre dernier. Installés sur les rives de l'étang communal, sous un soleil quasi-estival, cette journée a permis de réunir autour d'une grande tablée quelques 70 personnes, toutes générations confondues. En plus des mets que les participants avaient confectionnés et qui ont été partagés, l'association proposait des grillades et une buvette.

Parties de foot et de pétanque, balade au bord de l'eau à pied ou à vélo, l'ambiance était conviviale, des connaissances se sont nouées. La journée s'est terminée à la nuit tombée autour d'un verre de l'amitié pour fêter les vainqueurs de la partie de pétanque (information relayée grâce à deux articles rédigés par notre correspondant local de La Montagne).

Nous nous consacrons actuellement à la programmation des manifestations pour 2016. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés par voie d'affichage et d'imprimés distribués dans vos boîtes aux lettres.

Pour toute remarque ou renseignement, si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement être informé des dates de réunions, n'hésitez pas à contacter Sandrine DEVEAUD (Le Bois Lavialle – tél : 06.86.79.40.75) ou à laisser un petit mot à son attention à la mairie (siège de l'association).

RANDO SAINT-PA

Le club de randonnée pédestre de Saint-Pardoux-l'Ortigier «Rando Saint Pa» compte aujourd'hui 45 licenciés (27 femmes et 18 hommes).

Président : Michel BARDON, Vice-Président : André CHRISTIEN, Secrétaire : Nicole BRICOUT, Trésorière : Nicole PIRON.

Durant l'année 2015:

77 randonnées de 10 kms, en moyenne, ont été proposées le mercredi et samedi. Au total 786 kms ont été parcourus.

Les «randos douces» (créées en 2015) ont totalisé 230 kms pour 34 randonnées.

Les marcheurs du club ont participé à de nombreuses sorties organisées par les autres clubs corréziens. Les balades en Corrèze ont également connu beaucoup de succès auprès des licenciés de Rando Saint Pa.

Trois sorties à la journée ont été organisées avec pause pique-nique le midi.

La randonnée de l'été nous a conduits en Dordogne, près des Eyzies, pour une belle balade suivie d'un repas pris à laugerie basse. Le programme s'est poursuivi l'après-midi par une visite commentée de la Roque Saint-Christophe.

Le 25 octobre 2015, la randonnée de la châtaigne, rendez-vous annuel proposé par le club, a permis aux 228 marcheurs, qui avaient à choisir entre 3 circuits (22-15 et 9 kms) de découvrir les paysages de la commune de Saint-Pardoux-l'Ortigier et des communes voisines. La mobilisation générale associée à un temps splendide a contribué à la réussite de cette journée pour la plus grande satisfaction des participants.

Quatre membres du club, formés au balisage, ont contribué à créer ou à rénover le balisage des chemins et sentiers corréziens, pour le compte du comité départemental de randonnée pédestre.

Projets 2016:

Les randonnées : Leur rythme sera maintenu à 3 par semaine (1 le mercredi, 2 le samedi dont une marche douce ne présentant pas de difficulté majeure). Le planning mensuel des randonnées peut être consulté en Mairie. Les participants se regroupent au parking du cimetière de la commune, pour rejoindre en covoiturage le départ des randonnées.

Organisation de la randonnée de la châtaigne fin octobre.





19270
SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

www.ocp.fr















Pierres - Rejointoiement

19410 St-Bonnet-L'Enfantier 06 98 95 29 25





MAÇONNERIE

NEUF & RESTAURATION TERRASSEMENT OUVRAGES D'ART

3 Rue des Magnolias - Gare de Corrèze 19800 SAINT-PRIEST DE GIMEL Tél: 05.55.21.31.43 - Fax: 05.55.21.42.74 E-mail: ent.martinie@wanadoo.fr







15, Rue Verlhac et Monjauze
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 17 27 44 - Mail : atelier.totem@wanadoo.fr











courrier@cerig.info - www.cerig.fr





MAIRIE DE SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER Code Postal : 19270

Téléphone : 05 55 84 51 06 - Télécopie : 05 55 84 99 79 - Courriel : saint-pardoux-lortigier@mairie19.fr